



## Le Saint-Siège

---

**JEAN-PAUL II AUDIENCE GÉNÉRALE Mercredi 7 février 1979** Très chers frères et sœurs,<sup>1</sup>. La IIIe Conférence générale de l'Épiscopat latino-américain est un événement sur lequel se concentre l'attention de toute l'Église et qui suscite un grand intérêt également en dehors de l'Église. Le fait qu'il s'agisse déjà de la IIIe Conférence montre que son histoire, bien que brève, est très significative et fructueuse. C'est en 1955 que le Pape [Pie XII](#) a voulu convoquer la première Conférence générale de l'Épiscopat latino-américain (Rio de Janeiro, 25 juillet - 4 août 1955) pour examiner les problèmes religieux qui suscitaient déjà à ce moment-là de graves inquiétudes dans tout le continent. Ce fut alors comme si l'on avait voulu scruter les signes des temps en vue de discerner des voies toujours meilleures pour rénover l'action apostolique de l'Église et pour lui redonner vigueur. En particulier le manque de prêtres, devenu une dramatique évidence, conduisit à rechercher une collaboration plus étroite sur le plan continental, dont devait devenir l'instrument un Conseil représentatif de tous les Épiscopats nationaux. *La création du CELAM* fut le premier et le plus important résultat de cette Conférence, un résultat dynamique ouvert à des développements qui ont pris une importance et un rythme croissants. En 1968, afin de mieux adapter la mission de l'Église aux besoins de l'Amérique latine, à la lumière des enseignements du [IIe Concile du Vatican](#), le Pape [Paul VI](#) convoqua la *IIe Conférence* générale de l'Épiscopat latino-américain, qui eut lieu à Medellín du 24 août au 6 septembre 1968. Le but principal de cette rencontre était l'étude du thème : « L'Église dans la présente transformation de l'Amérique latine à la lumière du IIe Concile du Vatican. » Ces rappels montrent suffisamment comment s'est formé et développé, au cours de ces dernières décennies, ce splendide organe collégial de l'Épiscopat actuel dans le continent latino-américain, qui est actuellement au centre de l'événement brièvement appelé « Puebla ».<sup>2</sup> Cette abréviation, on le sait, correspond au nom de la ville du Mexique où se tient la IIIe Conférence générale de l'Épiscopat latino-américain. J'ai eu le grand bonheur de pouvoir l'inaugurer personnellement en présidant [la concélébration, le samedi 27 janvier, dans le sanctuaire de la Mère de Dieu à Guadalupe](#), et en prononçant, [le dimanche 28 janvier, un discours pour l'ouverture des travaux, au grand séminaire de Puebla](#). En tout état de cause, je voudrais attirer l'attention surtout sur la méthode de travail et sur la façon très perspicace et très précise dont a été préparée la Conférence. Avant de rédiger les principales thèses contenues dans le « Document de travail », qui fait 172 pages en tout, les différentes Conférences épiscopales d'Amérique latine, à partir du « Document de consultation », ont rédigé leurs avis, leurs observations et leurs propositions sur le thème de la IIIe Conférence qui est : « L'évangélisation de l'Amérique latine aujourd'hui et demain. » On voit facilement que pour ce thème les sources doivent être cherchées principalement dans les travaux des assemblées ordinaires du Synode des évêques qui se sont tenues à Rome en 1974 et 1977. Les thèmes de ces assemblées, nous nous en souvenons, étaient respectivement : « L'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui » et « La catéchèse, spécialement celle des jeunes ». Les échanges d'expériences, de propositions, de suggestions, au Synode des évêques de 1974, ont eu pour fruit l'Exhortation apostolique de Paul VI : [Evangelii nuntiandi](#), qui est l'un des documents les plus caractéristiques, les plus significatifs et les plus fructueux de son pontificat. Telle est la genèse — très claire, comme on le voit — du thème choisi pour l'actuelle Conférence du CELAM.

L'initiative de prendre pour l'Amérique latine ce thème de l'« évangelisation » qui concerne l'Église universelle remonte à l'année 1976. Tout l'ensemble de la préparation a duré deux années entières. Pendant ce temps, les Conférences épiscopales nationales, en utilisant également les contributions de différents éléments des communautés ecclésiales locales, ont préparé leur apport à la rédaction du « Document de travail », c'est-à-dire le document qui devait servir comme point de référence pour les travaux de la Conférence de Puebla, et à partir duquel on devait procéder aux échanges d'expériences, de propositions et de suggestions, qui se déroule actuellement à Puebla. Les différentes Conférences épiscopales sont représentées par leurs présidents, et en outre elles ont nommé un nombre de délégués proportionnel au nombre total des évêques faisant partie de la Conférence. Ont de plus été invités à Puebla des représentants des différents corps composant le Peuple de Dieu : prêtres, religieux, religieuses, diacres et laïcs.<sup>3</sup> Peut-être certains de ceux qui m'écoutent aujourd'hui connaissent-ils déjà ces indications concernant la Conférence de Puebla. Mais j'ai estimé qu'il était bon de les résumer ici, et cela pour deux motifs : Avant tout à cause de l'importance de cet événement que l'on appelle « Puebla ». Et en même temps pour exprimer ma joie que l'enseignement sur la collégialité de l'Épiscopat, rappelé par le Ile Concile du Vatican, s'incarne d'une façon si splendide dans la vie et porte ses fruits aujourd'hui. Il vaudrait la peine d'ouvrir ici de nouveau le texte de la Constitution dogmatique Lumen gentium, au chapitre 3, et d'en relire attentivement tous les paragraphes. Il faudrait aussi rappeler de nombreux passages du décret Christus Dominus sur les devoirs pastoraux des évêques. Arrêtons-nous sur certaines phrases : « De même que saint Pierre et les autres apôtres constituent, de par l'institution du Seigneur, un seul collège apostolique, semblablement le Pontife romain, Successeur de Pierre, et les évêques successeurs des apôtres, forment entre eux un tout. Déjà, la plus antique discipline en vertu de laquelle les évêques établis dans le monde entier vivaient en communion entre eux et avec l'évêque de Rome par le lien de l'unité, de la charité et de la paix, et de même la réunion de Conciles, où l'on décidait en commun de toutes les questions les plus importantes, par une décision que l'avis de l'ensemble permettait d'équilibrer, tout cela signifie le caractère et la nature collégiale de l'ordre épiscopal, laquelle se trouve manifestement confirmée par le fait des Conciles œcuméniques tenus tout au long des siècles. » (LG, 22.) Le Concile est l'expression la plus complète de la collégialité de la charge épiscopale dans l'Église. Ses autres manifestations n'ont pas une signification aussi fondamentale. Elles sont cependant très nécessaires, utiles et parfois absolument indispensables. Cela vaut et pour les institutions collégiales — parmi lesquelles actuellement, dans l'Église d'Occident, se développent avant tout les Conférences épiscopales — et pour les différentes formes d'activité collégiale. L'actuelle Conférence de Puebla représente précisément, pour l'Épiscopat latino-américain, une telle forme d'activité collégiale. Les différentes institutions collégiales et les formes sous lesquelles s'exerce l'activité collégiale des Épiscopats correspondent particulièrement aux exigences de notre temps.<sup>4</sup> La Constitution dogmatique Lumen gentium, en parlant de la collégialité des évêques, utilise l'expression « corps épiscopal » (*corpus episcopale*). Il semble qu'il y ait ici une analogie encore plus profonde avec l'ensemble de l'Église, que saint Paul, nous le savons, appelait « le Corps du Christ » (cf. *Rm* 12, 5 ; *1 Co* 1, 13 ; 6, 12-20 ; 10, 17 ; 12, 12 et 27 ; *Ga* 3, 28 ; *Ep* 1, 22-23 ; 2, 16 ; 4, 4 ; *Col* 1, 24 ; 3, 15). Cette analogie nous fait pénétrer profondément dans le mystère intime de l'Église, dans l'unité de vie qui lui vient du Christ. Le « corps épiscopal » concerne la structure extérieure la plus importante de l'Église : son unité hiérarchique. Cependant, cette structure extérieure demeure au service du mystère intérieur de l'Église, du Corps mystique du Christ. C'est précisément pour cette raison et pour cet objectif que cette structure est aussi un « corps » : le corps — c'est-à-dire le collège — épiscopal. En ce moment où ce collège, ce « corps », consacre ses travaux au problème de l'évangélisation du continent sud-américain « aujourd'hui et demain », il faut souhaiter que le Seigneur Jésus soit lui-même présent au milieu de ses membres et à travers eux. Nous lisons en effet dans la Constitution Lumen gentium : « Ainsi donc, en la personne des évêques assistés des prêtres, c'est le Seigneur Jésus-Christ, Pontife suprême, qui est présent au milieu des croyants.

Assis à la droite de Dieu le Père, il ne cesse d'être présent à la communauté de ses pontifes. C'est à eux en tout premier lieu, par leur service éminent, qu'il prêche la parole de Dieu à toutes les nations et administre continuellement aux croyants les sacrements de la foi ; c'est par leur paternelle fonction (cf. 1 Co 4, 15) qu'il intègre à son corps par la régénération surnaturelle des membres nouveaux ; c'est enfin par leur sagesse et leur prudence qu'il dirige et oriente le peuple du Nouveau Testament dans son pèlerinage vers l'éternelle béatitude. » À eux, enfin, « a été confiée la charge de rendre témoignage de l'Évangile de la grâce de Dieu (cf. Rm 15, 16 ; Ac 20, 24) et d'exercer le ministère glorieux de l'Esprit et de la justice (cf. 2 Co 3, 8-9) » ([LG, 21](#)). À vous tous, ma bénédiction apostolique. © Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana

---